



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 40743

## Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le financement de l'aide à domicile. Les inquiétudes des associations spécialisées dans l'aide à domicile déployée auprès des personnes âgées vont grandissantes. L'absence de décision depuis de nombreux mois, malgré les propositions des fédérations nationales et les rapports Hespel-Thierry ou Guinchard-Kunstler, empêche toute évolution de cette prestation dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est indispensable dans le cadre d'une vraie politique de maintien à domicile. Les intéressés attendent avec impatience la concrétisation rapide des engagements pris pour la mise en place de taux différenciés, une amélioration des rémunérations et des conditions de travail des aides à domicile pour éviter la dégradation de la qualité de service rendu à la personne âgée. Il lui demande, compte tenu des revendications clairement exprimées par les partenaires en cause, de lui faire savoir dans quels délais des mesures pourront être mises en oeuvre dans le sens des attentes des intéressés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Ueberschlag](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40743

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 janvier 2000, page 624